

Comité technique n°1 du ROCER

Réunion du 10/11/2016 à Besançon

Relevé de décisions

CoTech_20161110

Présents

- | | |
|--|--|
| - <u>DREAL</u> : Sylvie Foucher, Bruno Lazzarini, Jérôme Astier. | - <u>DDT 71</u> : Mathias Monzie. |
| - <u>DRAAF</u> : Françoise Boudon. | - <u>EPFI Doubs-BFC</u> : Charles Mougeot. |
| - <u>Région</u> : Bertrand Courvoisier, Franck Morel, Sylvain Riffard. | - <u>Agence d'Urba Territoire de Belfort</u> : Boris Loichot. |
| - <u>GéoBourgogne</u> : Suzanne Nicey. | - <u>Agence d'Urba agglo de Besançon</u> : Stéphane Porcheret. |
| - <u>DDT 25</u> : Stéphane Schnoebelen. | - <u>Agence d'Urba Sud Bourgogne</u> : Sébastien Bard. |
| - <u>DDT 39</u> : Alan Chauvin, Florence Néret. | - <u>Agence d'Urba Montbéliard</u> : Raphaël Zaugra. |
| - <u>DDT 58</u> : Francis Cluzel. | |

Tour de table, mises au point générales (voir le diaporama en annexe)

- les dates de validation prévues pour la convention sont notamment rappelées : 15/12 pour l'État, 16/12 pour la Région.
- L'attention est appelée sur le fait que le réseau ne se substitue pas aux observatoires départementaux préexistants.
- Enfin, le comité de pilotage doit pouvoir s'appuyer sur le comité technique, qui est bien un groupe de travail.

Remarques sur le contenu de la convention :

- une discussion a lieu sur les relations avec les EPCI et leur présence ou non aux comités techniques : la question avait émergé et cette proposition avait finalement été rejetée, principalement pour diverses raisons (des groupes de travail spécifiques pourront toujours être mis en place en cas de besoin ; on peut les toucher par le biais des observatoires locaux, et enfin il est également délicat de multiplier les instances auxquelles on les associe).
- Dans la Nièvre, le Conseil Départemental a la volonté de construire quelque chose qui réunisse les initiatives locales.
=> il est décidé que dans le cas d'un Cons. Départemental porteur d'un projet d'observatoire, il soit représenté aux comités techniques (en tant que représentants de l'observatoire).
- La question des territoires porteurs de PLUi (participation, implication) est à approfondir

Groupes de travail OCSol et ZAE (voir diaporama)

l'ARD se propose de faire une synthèse des MOS existants au niveau national pour les croiser avec ce qui existe au niveau local (complémentarité du travail mené par le CEREMA sur la région AURA) : par exemple, les données Majic 3 consolidées sur la France entière (cf travail mené en Picardie)

EPF du Doubs-BFC (voir diaporama)

questions :

- la surface des terrains achetés annuellement est très variable mais varie entre 70 et 120 ha.
- La durée moyenne de portage est d'environ 4 ans.
- Une rencontre est à venir avec le département de la Nièvre pour une adhésion éventuelle à l'EPF
- Il est nécessaire d'avoir la compétence PLH pour adhérer, mais pas forcément de l'exercer

Actualités – perspectives – priorités (voir détail en annexe)

production du comité technique sous forme de post-its, avec les thématiques suivantes qui se dégagent pour les perspectives de travail à venir :

- séminaire / sensibilisation
- logo / identité graphique pour le réseau
- liens avec le SRADDET et le GT ZAE
- Méthodologie et centre de ressources
- MOS
- cartographie et production à court terme (participe à la lisibilité du réseau vis-à-vis des élus et des territoires :)
- mise à disposition des données de base
- thématique agricole
- questions liées au calendrier
- gouvernance et organisation

Remarque : chaque CoTech pourrait prévoir à l'ordre du jour un sujet transversal, qui donne un point de vue élargi sur la thématique (ex : les MOS créés ailleurs...)

Bilan – à venir

Le centre de ressources apparaît comme une attente forte : il semble important d'envisager la création d'un groupe de travail dédié à ce sujet

Prochaine échéance du **CoTech** : **mardi 31/01 après-midi à Dijon (salle Niepce)** ; un COPIL devra cependant être organisé avant cette date

Annexe : détail des propositions émises pour les perspectives 2017

Les propositions qui ont été faites au cours de la séance ont été organisées selon dix grandes thématiques que l'on peut détailler ci-dessous :

1. **Organisation d'un séminaire et sensibilisation des partenaires**
 - séminaire de sensibilisation et d'information à organiser en septembre 2017, sur le modèle de celui de mars 2016 ;
 - présenter les objectifs de ce nouvel outil aux parties prenantes ;
 - sensibiliser les EPCI à l'utilité du ROCER pour les aider dans la compréhension et l'élaboration d'un politique foncière ;
 - valoriser ce qui se fait déjà au sein des observatoires départementaux ;
 - en complément d'un séminaire : privilégier des manifestations existantes et bien ciblées pour présenter le réseau ;
2. **Logo et/ou identité graphique pour le réseau : trouver une identité graphique au ROCER**
3. **Méthodologie à employer et mise en place d'un centre de ressources**
 - définir le cahier des charges du centre de ressources (lien étroit avec les observatoires départementaux notamment) ;
 - définir le contenu du centre de ressources en s'appuyant sur l'existant – faire notamment une cartographie régionale des observatoires existants ;
 - objectif / contenu : organisation / structuration du partage des données, lieu où trouver de la méthodologie, des données, tous les outils et études réalisées dans les territoires ;
 - création d'un espace documentaire pour le GT OCSOL ;
 - faire connaître les données déjà existantes (ainsi que les référentiels?) ;
 - sur une plate-forme adéquate, notification à tous les membres lors de chaque dépôt, possibilité de recherche multi-critères (sur le contenu des documents) ;
 - trouver une forme appropriée pour les « outils pédagogiques » à destination des parties prenantes ;
4. **MOS**
 - établir une méthodologie partagée relative au MOS
 - comparaison des modèles de MOS existants en BFC pour mettre en évidence un tronc commun (y compris en termes de nomenclature et méthodologie) ;
 - état de l'art des méthodes de création de MOS dans les autres régions ;
 - finaliser le référentiel régional du MOS et son cadre méthodologique ;
 - travailler sur les méthodologies du MOS : définition d'un cadre méthodologique, déclinaison multi-échelles en fonction de la précision à attendre ;
5. **Cartographie et production à court terme**
 - sortir un cadre méthodologique pluri-échelles emboîté ;
 - produire les premières cartographies d'étalement urbain ;
6. **Mise à disposition des données de base**
 - traiter prioritairement de l'objectif opérationnel n°1 : favoriser l'accès aux données ;

- envisager ensuite rapidement la production d'analyses partagées ;
- définition d'un référentiel commun ;
- proposer un cadre commun de récolte, traitement et analyse des données liées au foncier ;
- définir et mettre à disposition les données de base nécessaires ;
- définition et priorisation des axes des groupes de travail (par exemple : emboîtement entre les différentes échelles PLUi / ScoT) ;

7. Liens à approfondir avec le SRADDET et le GT ZAE

- inscrire le ROCER dans le SRADDET ;
- mise en lien du ROCER avec le groupe de travail ZAE : repérer / identifier les friches industrielles, s'en servir pour sensibiliser les territoires ;

8. lien avec la thématique agricole

- s'interroger sur la mise en place d'un groupe de travail sur le foncier agricole ;
- s'interroger sur la mise en place d'un groupe de travail sur les friches agricoles (échange sur les méthodologies, ...)

9. Questions liées au calendrier

- nécessité de se fixer des échéances de calendrier, notamment concernant le premier objectif opérationnel (données, méthodologie, référentiel...)

10. Gouvernance et organisation

- articulation avec les observatoires départementaux
- cycle de partage en CoTech des démarches d'observation départementales d'observation de la consommation des espaces ;
- temps d'échange sur les pratiques, par exemple : travaux des différents OCE, retour du national (CEREMA Nord-Picardie)